



Novembre - 2022





I. Carte de situation des survols et récapitulatif des données analysées	2
II. Configuration Face à l'Ouest	6
A. Répartition temporelle des survols	6
B. Répartition spatiale des survols	
C. Observations	9
III. Configuration face à l'est	10
A. Répartition temporelle des survols	10
B. Répartition spatiale des survols	11
C. Observations	13
IV. Conclusion	14
V. Pour en savoir plus	15

CONTEXTE

Le pôle technique de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois de septembre 2019, 2021 et 2022. Cette analyse a été produite à partir du traitement des données RADAR de la région Île-de-France¹. Celle-ci objective les survols d'un territoire pour une période donnée, et permet par comparaison sur un pas de temps plus long, de pouvoir apprécier une évolution des conditions de survols d'un territoire. Le mois de septembre de l'année 2020 n'a pas été étudié par manque de représentativité du trafic aérien suite à l'impact de la crise sanitaire sur le secteur aérien.

Les avions décollant et atterrissant face au vent, son orientation a un impact sur les survols du territoire. Sur les principaux aéroports d'Ile-de-France, on parle de configuration face à l'Est ou face à l'Ouest. Les deux configurations ont été étudiées statistiquement, en créant plusieurs diagrammes : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.

Une carte de situation est jointe à l'étude et représente les trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s)).

Pour des raisons de sécurité, l'échantillon de données ne comprend aucun survol lié à des départs ou des arrivées d'aéronefs dont l'activité est de nature militaire ou gouvernementale. Cela n'exclut cependant pas le fait que le territoire puisse être survolé par de tels aéronefs. L'échantillonnage exclut également les jours orageux² car ils ne sont pas représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la circonscription. Les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètre (m) par rapport au niveau de la mer, elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface de la circonscription et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.



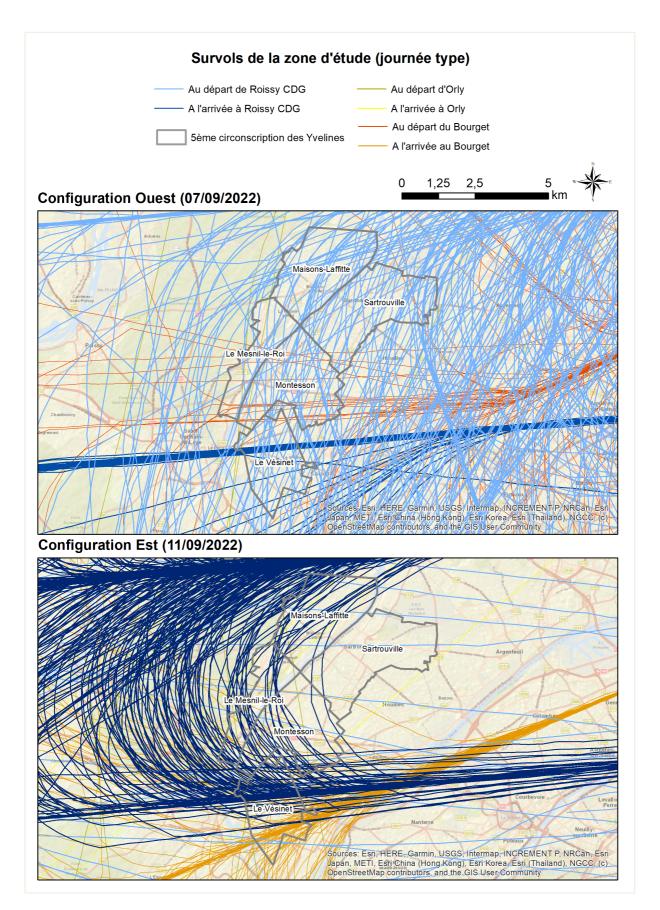
1

¹ Source: groupe ADP, Laboratoire ADP

² Source : données quotidiennes, Météo-France



I. CARTE DE SITUATION DES SURVOLS ET RECAPITULATIF DES DONNEES ANALYSEES

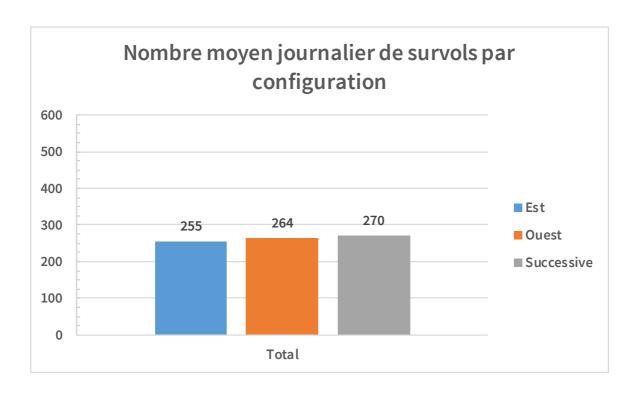


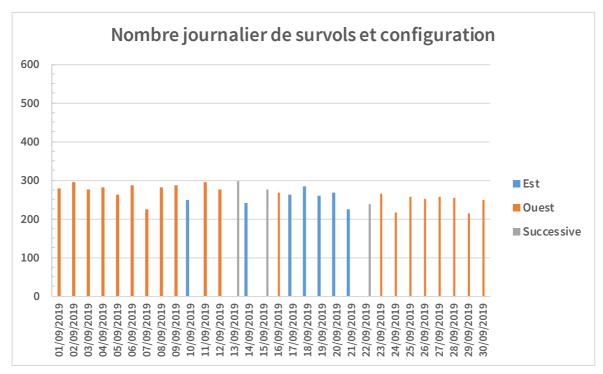




Les diagrammes ci-après présentent le nombre et la répartition des survols de la circonscription par configuration pour les mois de septembre 2019, 2021 et 2022.

1. Septembre 2019





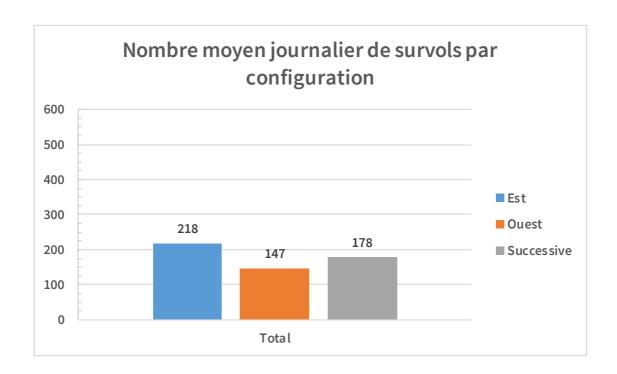
Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

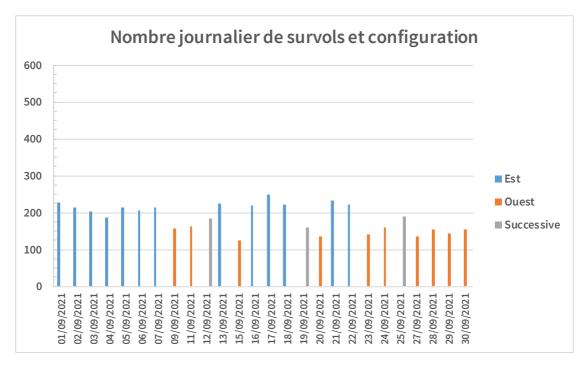
L'échantillonnage a exclu les jours orageux.





2. Septembre 2021





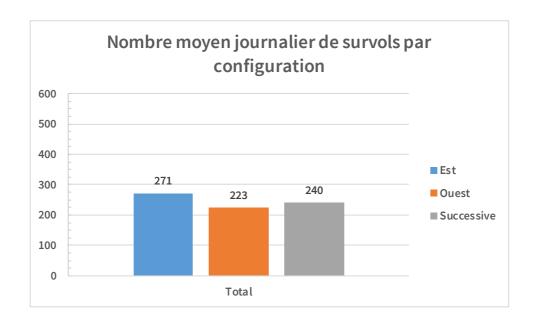
Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

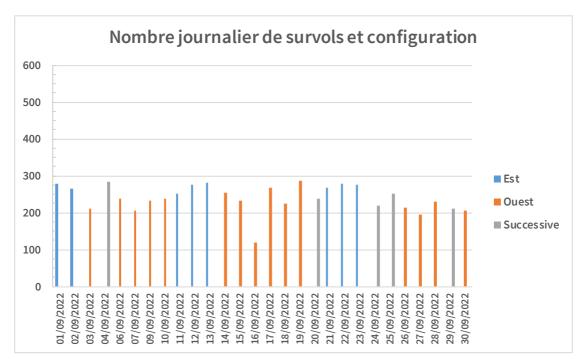
L'échantillonnage a exclu les jours orageux.





3. SEPTEMBRE 2022





Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

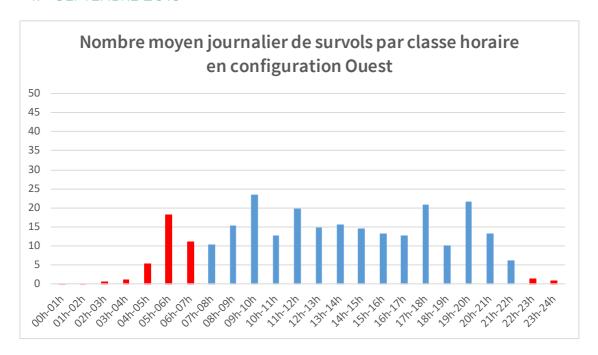


II. CONFIGURATION FACE A L'OUEST

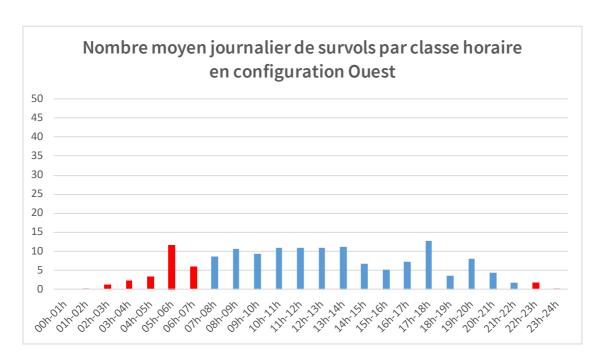
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois de septembre 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. Septembre 2019



2. Septembre 2021

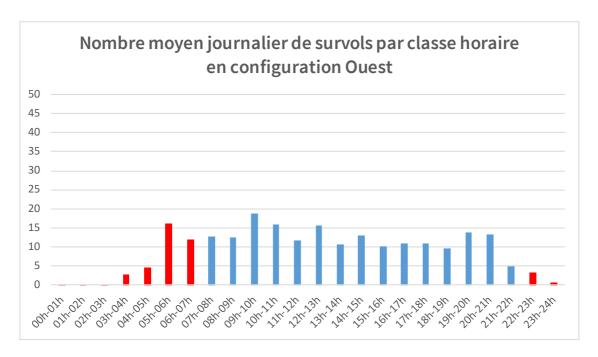


Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.





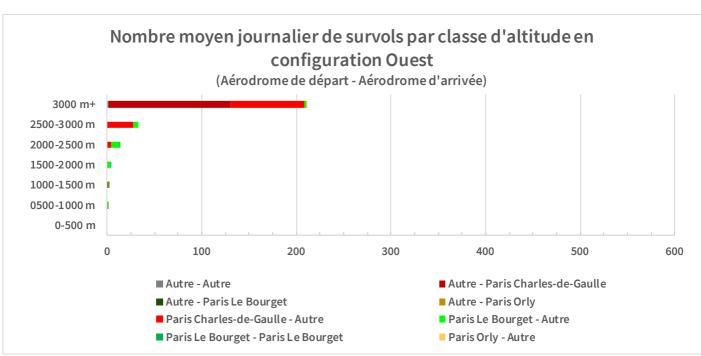
3. Septembre 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

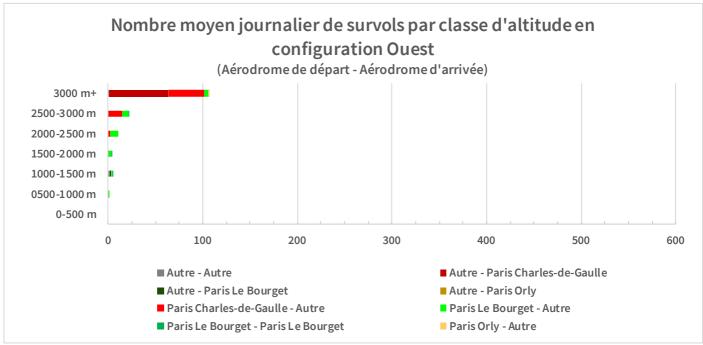
1. Septembre 2019





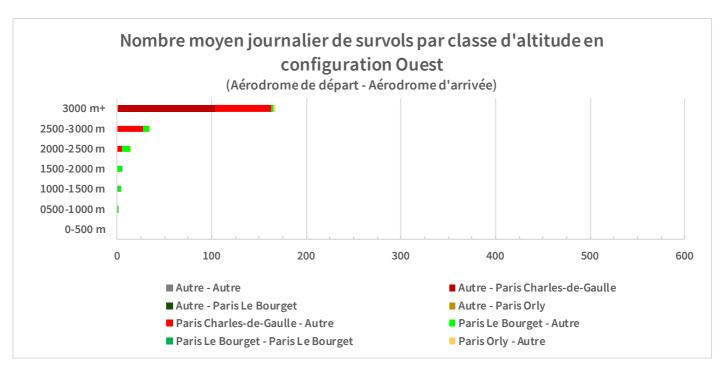


2. SEPTEMBRE 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. Septembre 2022







C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la circonscription est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs à destination de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle et évoluant à des altitudes supérieures à 3 000 mètres selon une trajectoire en ligne droite au sud de la circonscription, sur la commune du Vésinet ;
- à des survols d'aéronefs au départ de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle selon une trajectoire courbée sur l'ensemble de la circonscription et évoluant à des altitudes entre 2 500 et plus 3 000 mètres ;
- à quelques survols d'aéronefs au départ et à destination de Paris Le Bourget et évoluant selon une trajectoire en ligne droite principalement au-dessus des communes de Montesson et Le Mesnil-Le-Roi, à des altitudes comprises entre 500 et 3 000 mètres.

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Ouest est de 264 en septembre 2019, 147 en septembre 2021 et 223 en septembre 2022.

Il y a quelques variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois années étudiées. On constate une diminution par 2 du nombre moyen journalier de survols aux altitudes supérieures à 3 000 mètres pour le mois de septembre 2021 par rapport à septembre 2019. On note une légère augmentation du nombre moyen journalier de survols en septembre 2022 par rapport à septembre 2021, notamment sur la classe d'altitude supérieure à 3 000 mètres.

En septembre 2022, il y a eu 15 jours de survols d'aéronefs en configuration Ouest pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaulle.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements sur les mois de septembre 2019, 2021 et 2022.

Sur le mois de septembre 2019, on note un pic d'activité entre 05h et 06h (18 survols en moyenne), un second pic entre 09h et 10h (24 survols en moyenne), et enfin deux pics entre 17h-18h et 19h-20h (21 survols en moyenne par heure).

Pour le mois de septembre 2021, le nombre moyen de survols journaliers a diminué et les pics se sont lissés. On note 2 pics d'activités : entre 05h et 06h (12 survols en moyenne), puis entre 17h et 18h (14 survols en moyenne).

Enfin, pour le mois de septembre 2022, on note une augmentation globale du nombre moyen de survols par classe horaire. On constate que les vols sont davantage répartis dans la journée, permettant de diminuer les pics d'activité. On note toutefois un pic d'activité entre 05h et 06h (15,5 survols en moyenne) et un pic entre 09h et 10h (19 survols en moyenne).



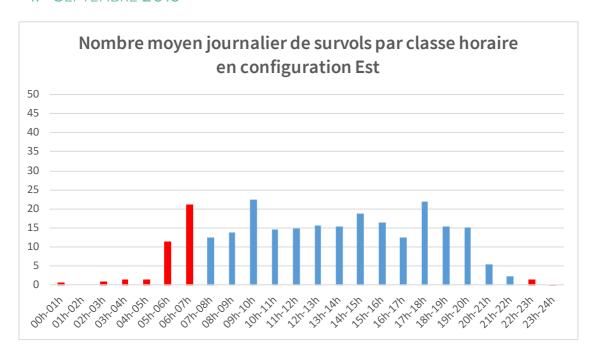


III. CONFIGURATION FACE A L'EST

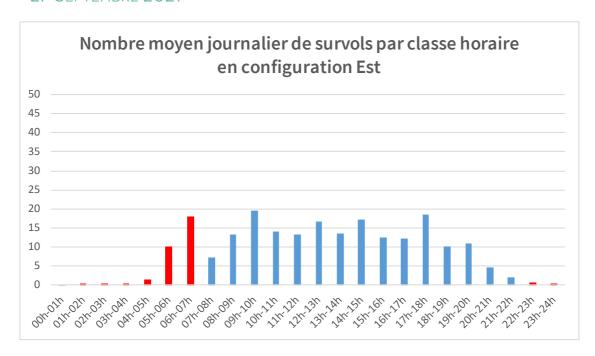
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois de septembre 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. Septembre 2019



2. Septembre 2021



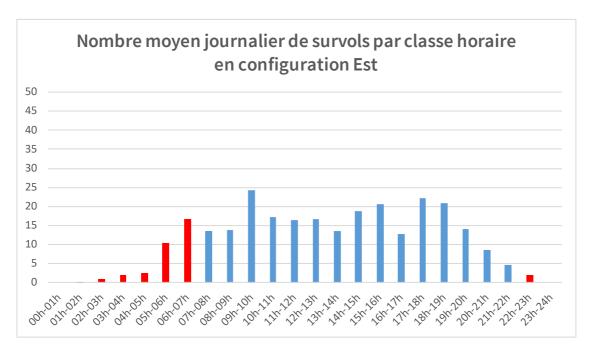
Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.



10



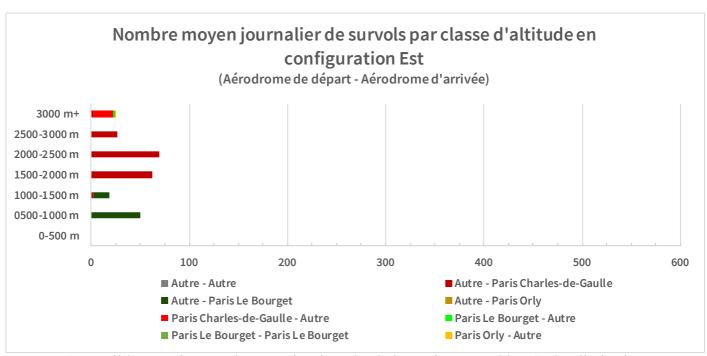
3. SEPTEMBRE 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

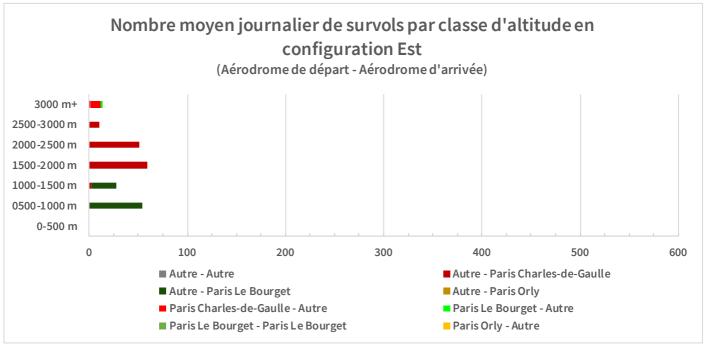
1. Septembre 2019





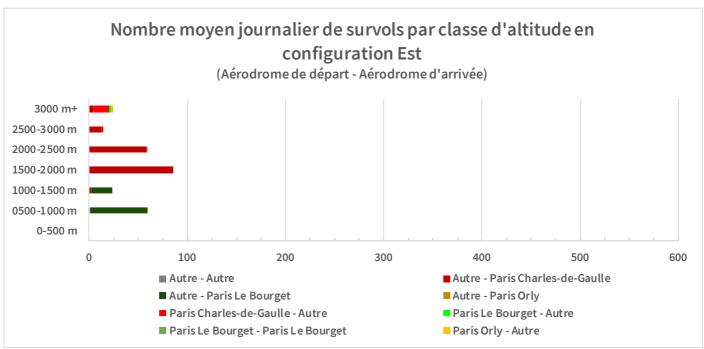


2. Septembre 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. SEPTEMBRE 2022







C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la circonscription est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs à destination de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle et évoluant à des altitudes entre 1 500 et 3 000 mètres selon une trajectoire en ligne droite au sud de la circonscription, notamment sur la commune du Vésinet;
- à des survols d'aéronefs à destination de l'aéroport de Paris Le Bourget selon une trajectoire en ligne droite du Sud-Ouest vers le Nord-Est sur la commune du Vésinet et évoluant à des altitudes comprises entre 500 et 1 500 mètres ;
- à quelques survols d'aéronefs au départ de Paris Charles-de-Gaulle et évoluant à des altitudes supérieures à 3 000 mètres.

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Est est de 255 en septembre 2019, 218 en septembre 2021 et 271 en septembre 2022.

Il y a peu de variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois mois étudiés.

En septembre 2022, il y a eu 8 jours de survols d'aéronefs en configuration Est pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaulle.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements sur les mois de septembre 2019, 2021 et 2022.

Sur le mois de septembre 2019, on note un pic d'activité entre 06h et 07h (21 survols en moyenne), un second pic entre 09h et 10h (22,5 survols en moyenne), et enfin un troisième pic entre 17h et 18h (22 survols en moyenne).

Pour le mois de septembre 2021, le nombre moyen de survols journaliers a légèrement diminué et les pics se sont lissés. On note 3 pics d'activités : entre 06h et 07h (18 survols en moyenne), entre 09h et 10h (19,5 survols en moyenne), puis entre 17h et 18h (18,5 survols en moyenne).

Enfin, pour le mois de septembre 2022, on constate une augmentation globale du nombre moyen de survols par classe horaire. On note un pic d'activité entre 09h et 10h (24,5 survols en moyenne), un pic entre 15h et 16h (20,5 survols en moyenne), entre 17h et 18h (22 survols en moyenne) et enfin un pic d'activité entre 19h et 20h (21 survols en moyenne).





IV. CONCLUSION

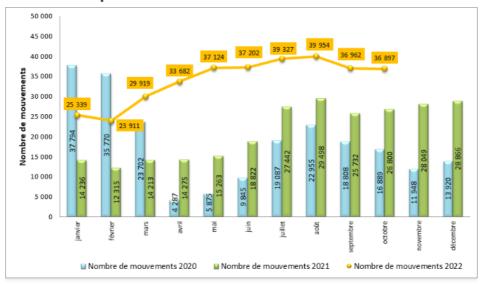
L'analyse comparative des survols de la circonscription sur la période observée fait ressortir que :

- En configuration face à l'Ouest, on note une chute d'environ 44% du nombre moyen de survols journaliers entre septembre 2019 et septembre 2021 (264 et 147 survols respectivement), suivie d'une hausse d'environ 51% du nombre moyen de survols journaliers entre septembre 2021 et septembre 2022 (223 survols).
 - Les altitudes moyennes de survol varient peu au cours de la période étudiée. On note une augmentation des survols à une altitude supérieure à 3 000 mètres entre septembre 2021 et septembre 2022. Le nombre de survols moyens sur cette classe d'altitude reste toujours plus faible qu'en septembre 2019.
 - La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée a connu quelques changements significatifs. On note un aplatissement global des pics d'activités entre septembre 2019 et septembre 2021. En septembre 2022, on constate un pic d'activité entre 05h et 06h (15,5 survols en moyenne), et un pic entre 09h et 10h (19 survols en moyenne).
- En configuration face à l'Est, on observe une diminution de 14% du nombre moyen de survols journaliers entre septembre 2019 et 2021 (respectivement 255 et 218 survols en moyenne), suivie d'une hausse d'environ 24% entre septembre 2021 et septembre 2022 (271 survols).
 - Il n'y a pas de variation significative dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois mois étudiés.
 - La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée a connu quelques variations significatives sur les mois étudiés. En septembre 2019 et 2021, on note 3 pics d'activités entre 06h et 07h, 09h et 10h et entre 17h et 18h. En ce qui concerne le mois de septembre 2022, on constate une augmentation globale du nombre moyen de survols par classe horaire par rapport à septembre 2021 due à la reprise du trafic aérien. On distingue 4 pics d'activités : entre 09h et 10h, 15h et 16h, 17h et 18h et enfin entre 19h et 20h.

Globalement, on observe une augmentation du nombre moyen de survols journaliers à destination et au départ des aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et de Paris - Le Bourget en septembre 2022 par rapport à septembre 2021.

Cette augmentation globale du trafic est due à une forte reprise du secteur aérien et un trafic d'aviation d'affaires croissant depuis la crise sanitaire de 2020.

Trafic de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle



Afficher la version texte de l'infographie

Source : DSNA, Ministère de la Transition Ecologique





Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre commune. La section « Configurations » de cette page : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (https://survol.bruitparif.fr), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre commune, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes;
- L'outil Vitrail (https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation d'une plateforme sur l'Atlas des aéroports du site de l'ACNUSA (https://www.acnusa.fr/atlas-des-aeroports-76) en sélectionnant l'aéroport de votre choix, rubrique « Textes juridiques en vigueur ».

Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.

